

COMMUNES DE
CHATEAUVILLAIN,
CRÉANCEY,
ESSEY LES PONTS,
MARRESSE ET
MONTRIBOURG

Les échos du Castel



ANNÉE 2024, N° 15

AUTOMNE - HIVER

DANS CE NUMÉRO :

Rétrospective 2023 2

L'office du tourisme 5

Le coin des Assoc' 6

Le saviez-vous? 7

Le parc aux daims 9

Les écoles 12

Un village, un métier 13

Les travaux 14

A vos agendas 20

EDITO

Madame, Monsieur,

Les saisons se suivent, s'enchainent les unes aux autres. Certaines choses changent, d'autres restent. Elles s'améliorent ou s'aggravent, et souvent nous sommes impuissants à infléchir le cours du destin.

Nous avons fait le bilan de 2023. Qu'avons-nous vu ?

Que malgré les éléments défavorables, ressassés en boucle par les télévisions et les réseaux sociaux, nous sommes toujours là, et que finalement nous résistons assez bien à tous ces influx et courants négatifs.

En échangeant avec vous, je me rends compte chaque jour que vous êtes philosophes, et réalistes sans perdre votre sens critique.

Que vous vous pliez aux contraintes actuelles, sans vous résigner.

Cette faculté d'adaptation aux nouvelles situations et cette forme de résilience semblent particulièrement développées dans nos territoires ruraux.



Marie-Claude LAVOCAT

Maire

Est-ce la proximité de la nature, les villages agréables, le contact

avec le voisinage ? Est-ce parce que nous savons, qu'en réalité, on est bien ici ?

Chacun formule ses espoirs, selon sa situation personnelle, et tout le monde espère une accalmie pour la planète et pour ses habitants.

Et que la sagesse redevenue une vertu partagée par les grands de ce monde !

Quant à moi, à mon niveau et très modestement, je vous souhaite, un peu en retard mais du fond du cœur le meilleur pour vous et votre famille.

Bien à vous.

Marie-Claude LAVOCAT

Tribune libre

Aucun article transmis pour la date de parution.

Rétrospective 2023 : Châteauvillain en mouvement!

Dans le cadre des Petites Cités de Caractère, la **Mairie et le Comité des fêtes** ont organisé des manifestations dont le retentissement dépasse largement le cadre communal, pour l'animation et la mise en valeur de notre cité.

La programmation de l'exposition estivale :

Cette année, nous avons accueilli un artiste de renommée internationale :

Francis M'Bella.

Domicilié à Paris, mais souvent en Haute-Marne, à Coupray, il nous a fait découvrir son univers coloré et basé sur sa relation avec la nature. Cet artiste, inventeur de la technique de la peinture au tapioca a remporté un vif succès, et s'est très vite intégré à la vie Castelvillanoise.

Samedi 1er juillet : vernissage de l'exposition, démarrage officiel de la saison.



Dimanche de Caractère: le 2 juillet, sur le thème « *des fours et des tours* » :

Une vingtaine de personnes costumées ont affronté la chaleur pour déambuler et aller de la cour du Logis des Broyes aux fours à pain chez Micheline, Sandrine, Nancy, Mme Roma et retour au four à pain de l'auditoire pour déguster les bons mets concoctés par Suzanne.



Le 13 juillet : **un jour, une église.**

Cette opération, menée sous l'égide de M. Dominique Guillaume est reproduite dans tous les villages volontaires pour faire découvrir leur patrimoine. Elle a déjà été menée dans nos villages associés.

Mais aussi...

Le 23 juillet, **marché de soirée** sous les halles :

Le principe de ce marché est de donner de la visibilité aux artisans, artistes et producteurs locaux, de mettre en avant le savoir-faire local.

Encore une fois, les curieux et les visiteurs ont été comblés par la qualité des nombreux exposants.



Dimanche 3 septembre, **vide-greniers sur le Site Le Chameau** :

Le succès de cette manifestation est égal chaque année, car le site permet un grand nombre d'étalages, et la saison des vide-greniers touche à sa fin.



Samedi 16 et dimanche 17 septembre :

Journées du Patrimoine, avec la mise en valeur de nos monuments, visites commentées par les animatrices bénévoles.



Lundi 9 octobre : **passage du tour de Haute-Marne « à vélo pour Octobre Rose »**.

Grâce à l'implication des bénévoles et des commerçants, ce fut un très grand succès, qui a collecté plus de 400 € pour la lutte contre le cancer du sein.



Et encore...

Samedi 14 octobre : **théâtre à la Salle des Fêtes « c'est pas la fête du slip ! »**
 Une soirée pleine d'humour, qui amène à se poser des questions et suscite de la réflexion...

Vendredi 1er décembre : **ouverture de la Maison du Père Noël
 et marché de Noël : 17 décembre**

Avec la complicité de nombreuses personnes, élus et bénévoles, la maison du père Noël a été décorée comme jamais auparavant !



Bureau du Père Noël, chambre, salle à manger, et aussi la cuisine de Madame Noël ! Rien ne manquait !

Au programme : lectures de contes inédits par Nancy, Nadine et Nicole, présence du Père Noël et de Madame, et surtout 2 gentils lutins, **Arnouille** et **Janouille**, tout de vert vêtus, qui distribuèrent des confiseries aux enfants sages !

Le reportage de Puissance TV, puis de France 3 et les articles dans le JHM ont contribué à faire connaître ce lieu, résidence secondaire loin du Pôle Nord, et tellement chaleureux, qui a attiré plus de 2 000 visiteurs !



Samedi 9 décembre : **soirée hypnose au profit du TELETHON**

La salle des fêtes était pleine à craquer, et le rire a déferlé quand Hervé Barberau a entraîné une dizaine de volontaires pour un voyage dans le temps, en persuadant ses « cobayes » qu'ils étaient transportés dans une aventure extraordinaire ! INCROYABLE et IMPRESSIONNANT !

Vendredi 29 et samedi 30 décembre: **le musée mobile du Centre Pompidou, le MUMO**

Installé sur le Site le Chameau pour 2 jours, le musée mobile se présente sous la forme d'un immense camion.

A l'intérieur, 19 œuvres d'art contemporain sont à découvrir, avec la médiation d'une spécialiste qui nous aide à décrypter l'œuvre, qu'elle soit photographie, sculpture ou tableau.

La venue de près de 300 personnes, alors que les dates étaient peu adaptées, est un franc succès qui place Châteauvillain parmi les petites villes les plus attirées par ce genre d'expérience.



L'OFFICE DE TOURISME

Avec une ouverture de mi-juin à début septembre, l'OT a permis à de nombreux visiteurs d'obtenir tous les renseignements possibles sur les activités estivales. L'Agence d'Attractivité avait mis à notre disposition le jeune Léo qui avait un rôle multiple.

D'abord renseigner et compter les visiteurs, puis faire découvrir les expositions du logis des Broyes, avec Francis M'Bella et le Parc national, faire visiter la tour de l'Auditoire, avec la salle de la maquette, celle des Illustres et de Jean Rouot. Et aussi vendre des souvenirs de Châteauvillain et de la Haute-Marne, et proposer à la location les « Rosalies », engins de torture à pédale.

Grâce à Léo, nous savons que près de **1 600 personnes** (autres que les bénévoles et visiteurs quotidiens...) sont passées par l'OT.

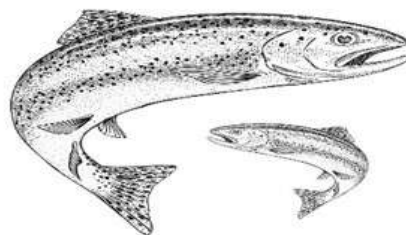
QUELQUES CHIFFRES de FREQUENTATION sur le territoire de la commune

A l'OT, sur les 1 600 visiteurs recensés par Léo, 1/3 vient parce que nous sommes dans le Parc National, 1/3 parce que nous sommes une Petite Cité de Caractère, et le dernier tiers est venu souvent de loin (région parisienne) pour la renommée de Francis M'Bella.

Au site Le Chameau, l'exposition d'art contemporain de la Maison Laurentine a reçu près de 3 000 personnes, en augmentation par rapport aux autres années.

Dans la forêt, la « Belle balade », exposition de créations et statues dans les bois a connu un immense succès, mais on ne peut pas comptabiliser les visiteurs.

La truite Marmessienne



Première force associative de Châteauvillain en terme d'adhérent (75 en 2023, 140 en 2000), l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) gère les droits de pêche sur des domaines privés et sur ceux de la collectivité. Elle participe à la sauvegarde, à la protection et à la restauration de la biodiversité.

Pour cela, elle loue 4 kilomètres de rives aux propriétaires consentants afin que les pêcheurs de la commune puissent pratiquer leur loisir favori. Les eaux vives de l'Aujon très recherchées pour la truite fario sauvage attirent même de nombreux adeptes de la pêche hors commune et hors département.

Aussi, conscient de l'importance de ce loisir chez les jeunes et afin de promouvoir la pêche chez eux, le Conseil Départemental de la Haute-Marne a permis cette année à 26 pêcheurs mineurs dont 11 de moins de 12 ans de pouvoir pêcher moyennant une contribution modique et ceci grâce à une participation financière de 5 euros sur l'achat de leur carte de pêche.

L'AAPPMA rempoissonne tous les ans la rivière et participe régulièrement aux pêches d'inventaire sous l'égide de la Fédération Départementale des AAPPMA de Haute-Marne afin de connaître l'évolution du cheptel piscicole. En 2020 une pêche électrique de sauvegarde a permis de sauver de l'assec de l'Aujon plus de 400 truites rien que sur le bras de la rue des Fossés.

Dernièrement, afin de favoriser la protection et la reproduction de la truite autochtone, le Préfet a institué par arrêté n° 52-2024 du 04 janvier 2024 une réserve de pêche dans tous les canaux des « Abîmes » et du petit parc aux daims où toute pêche est interdite et lourdement sanctionnable.

Francis DOUVILLE, trésorier



Le saviez-vous?

Il y a 100 ans, le 3 du mois d'août 1914, à 18 heures, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Ainsi commençait un conflit meurtrier, conséquence de l'attentat de Sarajevo, le 28 juin de la même année.

Le bilan est effrayant : 18,6 millions de morts en Europe ! Dont 9,7 millions pour les militaires et 8,9 millions pour les civils (sont comptés une partie des victimes de la grippe espagnole, qui a décimé toute la population, y compris les militaires).

Dans les rangs français : 1 400 000 morts ! Ce chiffre représente 27% de la classe d'âge des 18-27 ans.

Et chez nous ?

Vous pouvez lire les noms des jeunes hommes, tombés pour la France, sur nos monuments aux morts :

CREANCEY : 10

ESSEY LES PONTS : 5

MARMESSE : 9

CHATEAUVILLAIN : 62

Miraculeusement, aucun à MONTRIBOURG, ce qui en fait un des rares villages à ne pas avoir de monument aux morts.

Et souvent, plusieurs fois le même nom de famille...

Merci à celles et ceux qui leur rendent un hommage chaque 11 novembre, et aussi le 8 mai et le 18 juin au pied des monuments érigés en leur mémoire.



**Classe défense
de M. Lepori
Collège de
Châteauvillain**



Dépôt de gerbe



Merci aux JSP

INAUGURATION DE LA PROMENADE

« COLONEL-BELTRAME » le 17 juin



Lors d'une attaque menée par un Islamiste, le 23 mars 2018, à Trèbes dans le département de l'Aude, le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame est tombé en héros.

Il s'est proposé pour prendre la place d'une otage, lui sauvant ainsi la vie. Ayant reçu des graves blessures par arme blanche dans le cadre de sa mission, il est décédé des suites de ses blessures.

La municipalité a tenu à lui rendre hommage en donnant son nom à l'allée piétonne qui va du centre bourg à la gendarmerie.

Ce lieu s'est imposé, en référence aux gendarmes Kempf et Guillaume qui ont donné leur vie pour défendre les habitants de Châteauvillain le soir du 24 aout 1944, abattus par les nazis, avec 15 autres victimes innocentes.

COMMEMORATION DES 80 ANS DE LA TRAGEDIE DU 24 AOUT 1944

Il y aura bientôt 80 ans que notre cité a été endeuillée par le massacre du 24 aout 1944. Cette tragédie a profondément marqué les esprits, à la fois par la brutalité des soldats SS, la douleur des familles endeuillées, mais aussi par l'héroïsme des gendarmes Kempf et Guillaume et la calme résolution de Sœur Hélène, qui a prodigué des soins aux blessés à l'intérieur de l'Hospice, au péril de sa vie.

Le temps passe, les témoins deviennent très âgés, ou disparaissent. Les familles se dispersent, les petits-enfants habitent trop loin et ne peuvent pas se déplacer.

Il nous appartient de faire acte de souvenir, en rendant chaque année un hommage aux 17 personnes qui ont péri ce soir-là, et aussi à celles qui sont mortes en déportation, ou ont été fusillées ou battues à mort dans les villages environnants.

Nous pouvons aussi associer toutes les victimes actuelles des conflits qui déchirent le monde...

Je compte sur votre présence SAMEDI 24 AOUT à 19 heures, à la stèle du mail.

Marie-Claude LAVOCAT

PASSERELLE PIETONNE ENTRE LE VIEUX BOURG ET LA RUE DU COLLEGE



.Vous êtes nombreux à demander un cheminement sécurisé pour les collégiens ou les piétons qui habitent les quartiers « sud » de la vieille ville.

Il est vrai que, grâce aux nombreuses maisons de ce secteur et aux logements Hamaris, vous êtes environ 250 personnes concernées !

Et que la rue Saint-Jacques ne sera pas aménagée maintenant, du fait des difficultés rencontrées concernant les réparations à effectuer sur le pont.

On m'a demandé de faire un raccourci pour aller faire ses courses, ou pour aller au collège, sans risquer de se faire écraser ou bousculer.

De plus, actuellement, les mairies sont incitées à créer des voies vertes, des cheminements doux, écoresponsables et ils sont particulièrement bien pourvus en subventions.

La mairie possède un terrain entre le parc et la rue du collège, acheté lors de la mise en conformité de l'assainis-

sement de cette rue. Il est idéalement situé pour y poser une extrémité.

L'autre extrémité partirait du quartier des bains douches, mais rien n'est encore défini.

La technique est simple : des pilotis en bois, sur lesquels repose un platelage également en chêne, pour former une passerelle.

Le projet est en élaboration, et donc soumis à autorisations des services de l'Etat.

Nous avons demandé une étude faune-flore, sur 1 année pour éviter de perturber la biodiversité sur cette zone humide. Les résultats de l'étude ne voient pas de contre-indication pour les travaux.

On peut espérer que ce raccourci facilitera les déplacements et les échanges entre le quartier du collège ou du Site Le Chambeau et l'aire de jeux pour les enfants. Et aussi pour le terrain de pétanque et le city park que nous souhaitons implanter dans le quartier des bains douches.



PARLONS DU PARC AUX DAIMS...

SA GESTION ADMINISTRATIVE

Dans le respect de la convention signée avec le Conseil Départemental, les travaux de rebouchage des plates-formes et autres excavations ont été menés à l'automne.

Il reste le plus important : le mur. Des travaux viennent de commencer, et il ne faut pas être un spécialiste pour deviner qu'ils ne seront pas terminés cette année.

La convention signée en 2007 impose que ces réparations soient menées au bout. Le Président du Conseil Départemental s'est engagé à appliquer la convention. Cela sous-entend qu'un nouvel accord devra être signé à la fin de cette année pour permettre d'aller au terme des réparations.



CE QUI A CHANGE EN 2023

La commune a repris la gestion des arbres et de la rivière. Cela a permis l'enlèvement d'arbres morts menaçant la sécurité autour des allées. Mais il en reste beaucoup, hélas, qui sont arrivés à la fin de leur cycle de vie, et qui vont tomber, car secs ou à moitié déracinés. Les Abîmes sont particulièrement touchés par ce phénomène.

CE QUI CHANGERA EN 2025

La commune reprendra la gestion totale du Parc, et particulièrement les daims, qui cette année encore sont sous la responsabilité du Conseil Départemental jusqu'au 31 décembre prochain.



PARLONS DES PROJETS DANS LE PARC AUX DAIMS...

La mairie est en relation avec la société COUCOO, pour construire des hébergements, écoresponsables, insolites et intégrés dans le décor et la végétation.

Le dialogue est bien avancé, et cette année est décisive pour l'aboutissement du projet.

QUI EST LA SOCIÉTÉ COUCOO ?

Originaire de Haute-Saône, ses jeunes créateurs et dirigeants ont l'envie de créer des espaces insolites, inédits et respectueux de leur environnement.

Ils ont eu envie de s'installer dans le Parc aux daims, inspirés par l'authenticité des lieux et l'atmosphère particulière qui règne dans cet espace à la fois proche de la cité, et loin de l'agitation et du stress de la vie actuelle.

Vous pouvez aller voir leur site : coucoo.com

QUEL EST LE PROJET ?

Construction de « cabanes » en éco-domaine, sur pilotis.

Pour démarrer, 10 à 15 cabanes pour 2 à 5 personnes. Soit entre 20 et 75 personnes au maximum.

Un bâtiment d'accueil est prévu, également en construction non agressive pour le sol et la végétation.

Un total de 30 cabanes est souhaité.

A QUELS ENDROITS ?

Dans des endroits où les utilisateurs habituels, les promeneurs du dimanche ne vont pas souvent : au-dessus des Abîmes et à droite du pont de Poisse, un peu en retrait.

Avec à chaque fois le désir d'une empreinte au sol minime.



TECHNIQUEMENT, COMMENT ON UTILISE LES TRAVAUX FAITS AUPARAVANT ?

Les cheminements piétons, les câblages électriques, les réseaux d'eau et d'assainissement créés par le Conseil Départemental seront utilisés, dans le but de minimiser les travaux.

EST-CE QU'ON VEND DU TERRAIN ?

Non.

Un bail emphytéotique de mise à disposition concernant la surface nécessaire sera signé pour 30 ans.

EST-CE QU'IL Y AURA DES BARRIÈRES ?

Non, le parc restera en accès libre.

Le bien vivre ensemble et le partage de l'espace doivent être respectés.

COMBIEN CA COÛTE ?

La société projette un investissement de 4,5 millions d'euros.

Elle a posé sa candidature à la Région Grand Est, pour un concours dotant les meilleurs projets touristiques et a été lauréate d'une subvention de 850 000 €.

INFOS PARC AUX DAIMS



Y-A-T-IL UNE PARTICIPATION DE LA COMMUNE ?

Oui, la commune va participer en construisant le bâtiment d'accueil, pour ensuite le louer à COUCOO. Des aides financières seront demandées au Conseil Départemental et à la Région.

De ce fait, les loyers compenseront la partie non subventionnée.



EST-CE QUE C'EST OUVERT TOUTE L'ANNEE ?

Non, il y a 2 mois de fermeture pour entretien pendant l'hiver.



OU EN SONT LES ETUDES ?

En attendant la finalisation du PLUi et la délimitation des zones constructibles (prévue cet été), une étude concernant les richesses de la biodiversité est en voie d'achèvement. Elle a duré 1 an, et mis à part la présence d'une petite fleur, la corydale, elle n'a pas montré d'enjeux particuliers qui pourraient faire capoter le projet.

Le dialogue avec les services de la DREAL est entamé, pour connaître quelles mesures compensatoires il faudra mettre en place lors des travaux dans le parc aux daims.



QUELLES RETOMBÉES POUR LE SECTEUR ?

L'organisation de COUCOO fait qu'il y aura besoin de personnes pour l'accueil, le ménage et surtout pour la préparation de paniers repas, car il n'y a pas de restauration sur place.

Habituellement, un ou plusieurs restaurateurs sont en contrat avec la société pour la fourniture de paniers-repas composés à base de produits locaux.



EST-CE NECESSAIRE ? EST-CE REALISTE ?

Lors de la création du Parc National, le manque d'hébergements a été noté comme un point très négatif.

A part l'hôtel du Parc à Arc en Barrois, les hôtels à Châtillon ou à Chaumont, les visiteurs ne peuvent trouver que des gîtes ou des Airbnb. L'augmentation de fréquentation de ce genre d'hébergement montre qu'il y a un réel besoin.

De plus, le Parc national reçoit des remarques concernant le manque de possibilités de couchage sur le secteur. Des potentiels visiteurs et vacanciers renoncent à venir, faute d'hébergement.

C'est pourquoi ce projet a toutes les chances d'être une réussite. Châteauvillain doit offrir à ses habitants et à ses visiteurs les meilleurs atouts pour se développer.

Si nous voulons continuer à être attractifs, ce projet est l'un des outils pour remporter la partie.

Marie-Claude LAVOCAT





LES ECOLES

La maternelle Claude Monet, est sous la direction de Florence Marcout. Elle compte 59 enfants.

La classe petite section de la directrice, a ouvert avec 13 enfants. Sabine Berteaux, prend en charge 24 élèves de moyenne section. La classe de grande section est à 22 élèves à la rentrée, sous la responsabilité de Nathalie Cordier, remplaçante. En effet, Maitresse Mathilde est souffrante. Au nom de tous, nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Les enseignantes sont assistées par 2 ATSEM, Maude et Isabelle et 1 agent titulaire du BAFA (Charlène ou Mylène, selon les jours).

L'association des parents d'élèves « Castel Kids » est un partenaire important qui organise des manifestations pour améliorer et diversifier les activités de l'école.

Cette année encore, beaucoup de projets autour des apprentissages en jouant ont été proposés par l'équipe enseignante et mis en place, dans une très bonne ambiance.

L'école élémentaire Jules Verne est sous la direction de Marina Millard. Elle compte 102 élèves.

Le CP, classe de la directrice a ouvert avec 25 enfants. Les CE1 de Thibault Breton sont 18, les CE2 de Sylvain Martin sont 22, les CM1 de Lydie Bregrand sont 18, les CM2 de Nathalie Couturet sont 19.

L'association des parents d'élèves, « les Robinsons » est très active pour aider les professeurs dans leur mission.

On peut noter les cours de natation, la classe de neige au Grand Bornand et la classe de mer au Val André pour faire découvrir l'école sous un autre jour à nos enfants.

Saluons une initiative rarement vue : dans le cadre des relations intergénérationnelles, 10 personnes de l'EHPAD de Châteauvillain vont participer à la classe de mer au Val André !

On ne doute pas que nos enfants auront bien des choses à apprendre et raconter à leur retour !

Le collège Amiral Denis Decrès est sous la direction de Julien Cautain, principal. Il compte 164 élèves.

Il a plusieurs particularités. La première est d'être classé parmi les meilleurs scores au résultat du Brevet des collèges. La deuxième est d'avoir une « classe défense », et de s'impliquer fortement dans la vie historique et patriotique de notre pays, en étant régulièrement lauréat du concours de la Résistance. La troisième est de se classer dans les premiers au concours de mathématiques !!! Et bien d'autres bons résultats...

Bravo !

Marmesse

Un village, un métier : cuisinier en collectivité

C'est un voisin tranquille et discret qui aime entre autres son jardin, son vélo, la nature. Mais lorsqu'il se retrouve devant son piano, il devient le CHEF ; le CHEF avec sa petite brigade constituée de Mesdames Corneux, Rodriguez et Renaudin. L'équipe prépare environ 270 repas quotidiennement pour les collégiens et les élèves de l'école primaire de Châteauvillain.

A 6h15 il entre dans sa cuisine pour ne la quitter qu'après 15h. Il revêt sa blouse, sa charlotte, ses chaussons. Attention, l'hygiène, la sécurité, le respect de la chaîne du froid des aliments sont une priorité. Il ne craint pas le laboratoire d'analyse qui vient chaque mois visiter sa cuisine.

Tous les plats qui seront présentés à midi seront « fait-maison » à partir de produits locaux chaque fois que cela est possible et des fruits ou légumes de saison.

Il commande, pèse, calcule, étudie, imagine, associe, récupère, transforme, cuit, vérifie, goûte, rectifie, compare et présente pour enfin servir.

Ce qui n'était ce matin qu'un morceau de boudin, 3 champignons devient boudin blanc forestière et sa petite timbale de riz, avec la petite sauce qui va bien. Demain ce sera hamburger de sanglier (tué ce week-end) accompagné de pâtes et de petits légumes. Et en entrée pas de tomates mais des carottes râpées.

Une grande part d'anticipation est nécessaire, et pour célébrer la galette des rois il va s'y prendre longtemps à l'avance pour avoir le nombre voulu à la date de dégustation. Il doit également faire face aux aléas, comme aujourd'hui avec les conditions climatiques qui ont empêché les bus de circuler.

Chaque jour il respecte les 5 éléments : crudités, plat, accompagnement, fromage et dessert.

Il teste ses plats, parfois il tombe à côté, il est déçu, ils n'ont pas aimé !

Alors il revoit sa copie, accommode autrement.

Il ne gâche pas et transforme une viande en pâté en croûte.

Parfois il se lance sur un thème de repas en concertation avec les élèves car il aime avoir leur avis. Il lui est même arrivé de faire des stages de cuisine avec certains pendant les vacances ou de prendre dans sa cuisine des stagiaires.

Le collège Amiral Denis Decrès s'est engagé dans une démarche globale de développement durable (labellisation E3D), notamment pour la gestion des déchets et le gaspillage. Alors la préoccupation quotidienne du chef est de respecter ce principe : les déchets lors de la préparation, mais surtout ceux laissés dans les assiettes qui représentent 7 à 8 kg par jour.

Il a mis, avec les élèves Eco-délégué, des affichettes de sensibilisation aux murs de la cantine. Comment arriver à zéro déchet ? Alors il questionne ces petites têtes blondes (ou brunes..), il se questionne lui-même. Trop dans l'assiette ? Pas à leur goût ? Sont-ils préoccupés par un futur contrôle en cours ou excités par un match de foot après le repas ? Ou peut-être une méconnaissance de certains aliments ?

Alors notre chef peut devenir intransigeant, et le lendemain il va être à l'affût lors du service pour mieux cerner le problème.

Dans le cadre de la politique éducative de l'établissement, le principal et l'adjointe gestionnaire souhaitent associer davantage les élèves pour la mise en place de projets qui pourront encore améliorer ce qui est déjà mis en place.

Le vœu du chef serait que parfois les parents viennent déjeuner à la cantine, leur ressenti est important également.

Mais passons en salle et demandons aux élèves ce qu'ils pensent du CHEF, et là, ils ne tarissent pas d'éloges : c'est bon ! il est gentil ! il n'aime pas que l'on jette ! la cuisine est exemplaire ! on ne mange jamais la même chose et c'est toujours bien cuisiné ! il sait accommoder les restes. Et voici 2 jeunes filles discrètes qui ont l'air de se régaler : What do you think of the chef ? et la réponse unanime : Very good cook ! Ce sont nos petites américaines venues en France apprendre le français.

Tout est dit, Denis Roche est vraiment notre CHEF.

J. Darmochod — Maire délégué



INFOS TRAVAUX J. M. BOUCHOT, 1er Adjoint

TRAVAUX TOUS AZIMUTS aux écoles !

A L'ÉCOLE MATERNELLE « Claude Monet »

Dans le grand hall d'accueil et d'activités, a été posé un revêtement de sol sur 90 m².

L'objectif est triple : atténuation phonique et amélioration du confort par la pose d'une sous-couche acoustique intégrée en mousse ainsi que la facilité d'entretien.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise DEVARENNES pour un montant de **8 471 € TTC.**



A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « Jules Verne »

VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Afin de réduire l'aspect minéral de la cour, le Conseil Municipal a décidé de créer une haie végétale d'arbustes colorés le long des grilles.



Ces travaux comportent une partie aménagement du sol avec la pose de bordures, réalisée par l'entreprise YUNG-BRIOT et une partie plantation effectuée par l'entreprise SIMONS.

Le montant total de ces travaux s'est élevé à **10 409 € TTC.**



MISE EN PEINTURE DE CLASSES

Pendant les vacances d'été, les employés communaux ont effectué des travaux de remise en peinture de la salle de classe de Mme MILLARD.

Puis, aux vacances de la Toussaint, ce fut au tour de la classe de Mme BRÉGAND de prendre des couleurs.



INSTALLATION DE DÉFIBRILLATEUR

Les villages d'ESSEY-LES-PONTS et MARMESSE disposent d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) pour un coût de **4 041 € TTC.**



Les élus locaux ont organisé une séance de formation aux villageois pour les initier à leur utilisation.

C'est Laurent LOUBIÈRE, élu et infirmier au SMUR, assisté de Marine RIGOLLOT, sapeur-pompier, qui a dispensé cette formation aux habitants venus nombreux. Ils ont enseigné les bons gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque. « Chaque minute qui passe, c'est 10 % de chance de survie perdue » confirme Laurent LOUBIÈRE.

Pour rappel, 4 défibrillateurs sont déjà installés à CHATEAUVILLAIN et 1 à CRÉANCEY ce qui fait un total de 7 défibrillateurs sur notre territoire.

DÉMÉNAGEMENTS DES SERVICES

LA MAIRIE

Désormais, le secrétariat de la Mairie se trouve dans les locaux laissés vacants par les services des Finances Publiques, quittant ainsi l'aile droite de l'immeuble faisant face à l'église pour son aile gauche.

Ce nouveau cadre de travail est plus spacieux (passe de 50 m² à 90 m²), plus fonctionnel et plus confortable. Les quatre secrétaires ont maintenant chacune un espace dédié pour une meilleure confidentialité lors des différents échanges.

Les élus ont eux aussi, enfin, leur propre espace sur le même niveau que le secrétariat facilitant ainsi la coordination et l'accueil du public et des services.

De plus, le service des titres sécurisés (passeports et cartes d'identité) se situe dans le hall d'accueil ce qui améliore son accessibilité.

Les travaux ont consisté principalement à créer une ouverture permettant de relier la salle du conseil municipal aux bureaux de la Mairie.



LA BIBLIOTHÈQUE/MÉDIATHÈQUE

Après quelques travaux de rénovation, réalisés par les employés communaux, la bibliothèque/médiathèque, située initialement au deuxième étage a pris place dans l'ancien secrétariat de Mairie.

Que des avantages : cadre neuf, ludique, coloré, lumineux et spacieux, meilleure visibilité et accessibilité directe.

Ces déménagements se sont réalisés dans de bonnes conditions grâce à une forte implication de l'ensemble du personnel administratif, technique et de la médiathèque.

Les anciens locaux de la bibliothèque, situés à l'étage, ont trouvé preneur et sont occupés par les services de l'ONF.



VIOLENT ORAGE du 24 août 2023

Le 24 août est une date hautement symbolique pour notre commune.

L'année dernière, ce jour-là, en fin de soirée, à l'heure de la cérémonie, un violent orage a brusquement éclaté.

L'organisation de la cérémonie au Parc a été remise en cause et s'est déroulée dans des conditions inhabituelles.

De nombreux dégâts ont été constatés et déclarés à notre assureur ;

A l'église : éclairage intérieur, sono, électrification des cloches et vitrail.

A la station de pompage : système de télégestion entre le pompage et le château d'eau.

Coût total de ces sinistres : **35 681 €**

Malgré ces dégâts, rien de comparable avec nos voisins d'Arc-en-Barrois.



RÉSEAU D'EAU

BORNE PRISE D'EAU ET DÉTECTION

Dans le cadre de l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable, la Commune :

- a fait installer, vers les ateliers municipaux, une borne prise d'eau sur l'ancienne conduite de Poussot.

Cette eau naturelle, non traitée, non pompée sera utilisée pour les arrosages, le nettoyage et l'entretien de canalisations ou autres.

- poursuit ses recherches régulières de fuites.



INFOS TRAVAUX Suite J. M. BOUCHOT, 1er Adjoint

ROUTE DE ROUVILLE

- En partenariat avec l'ONF, la Commune a fait procéder à la remise en état de la route de Rouville.
- C'est une route de promenade très appréciée par les castelvillanois qui l'empruntent pour faire du vélo, de la marche ou simplement des balades de vision.
- Cette voie communale, ouverte à la circulation, longe d'un côté la Réserve Intégrale et de l'autre le cœur du Parc National.



ASSAINISSEMENT COMMUNES ASSOCIÉES

Après avoir réalisé l'ensemble des diagnostics d'assainissement dans les communes de CRÉANCEY, ESSEY-LES-PONTS et MARMESSE, il y a lieu de hiérarchiser l'ordre des travaux.

En accord avec l'Agence de l'Eau et les services de l'État, il a été décidé d'établir un programme de travaux en débutant par ESSEY-LES-PONTS, dossier le plus complet, puis CRÉANCEY et enfin MARMESSE.

Dans sa séance du 04 décembre 2023, le Conseil Municipal a confié la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement d'ESSEY-LES-PONTS (domaine privé et public) au bureau d'études SOLEST ENVIRONNEMENT pour un montant **58 956 € TTC.**



CIMETIÈRES PROPRES

Depuis l'interdiction faite aux collectivités d'utiliser des herbicides, les cimetières ont vite été envahis par les mauvaises herbes.

A ESSEY-LES-PONTS, les citoyens se sont mobilisés pour nettoyer leur cimetière.

Pour que nos cimetières restent propres, la Commune a passé une convention avec la CC3F pour la mise à disposition de la brigade intercommunale qui aura en charge l'entretien régulier des cinq cimetières (CHATEAUVILLAIN, CRÉANCEY, ESSEY-LES-PONTS, MARMESSE et MONTRIBOURG).

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

On se souvient tous de l'incendie, d'origine électrique, survenu le 21 février 2023 à l'école de musique.

Des dégâts importants ont été constatés d'autant plus qu'une épaisse couche de suie s'était déposée dans toutes les pièces.

Le bâtiment était devenu inutilisable pour l'Association Noire Pointée.

Dans un premier temps, il a fallu nettoyer et décontaminer pour un coût de **5 535 €**.

Puis, après de longues négociations entre la mairie, les experts et les assureurs, un accord de dédommagement d'un montant de **37 509 €** (vétusté déduite) a été signé.

Les principaux travaux ont alors débuté par la réhabilitation totale de l'installation électrique réalisée par l'entreprise MARTINI pour un coût de **9 137 € TTC**.

Ensuite, l'entreprise MOUTON est intervenue pour faire le ponçage et la vitrification de l'ensemble des parquets pour un montant de **8 953 € TTC**.

Actuellement, sont en cours les travaux de mise en peinture et la pose du revêtement de sol par l'entreprise DEVARENNES pour un coût de **22 352 € TTC**

Les différentes teintes des pièces ont été choisies en concertation avec Véronique COUSIN, présidente de l'association Noire Pointée qui retrouvera ses locaux courant mars 2024.



Sylvie et Chloé en plein service de cantine

NOUVELLE CAMIONNETTE

Achat, pour un montant de **12 000 € TTC**, d'une camionnette FORD TRANSIT pour le transport des repas du collège à la cantine municipale.

Ce véhicule, surnommé d'une façon amusante « la voiture à Sylvie ! » est aménagé intérieurement pour faciliter le nettoyage et garantir les règles d'hygiène.

VIDÉO PROTECTION URBAINE

Dans sa séance du 08 novembre 2023, le Conseil Municipal a décidé l'installation d'un système de vidéo protection urbaine sur la Commune de CHATEAUVILLAIN sur huit zones.

- Zone N°1 D6 Pré Cabaret
- Zone N° 2 Rond-point gendarmerie
- Zone N°3 Rond-point face au lotissement « Le Trembloy »
- Zone N°4 route de Richebourg
- Zone N°5 route de Chaumont
- Zone N°6 salle des fêtes
- Zone N° 7 salle des jeunes
- Zone N°8 Crédit Agricole

QUELQUES PROJETS

INFOS TRAVAUX suite J. M. BOUCHOT, 1er Adjoint

VIDÉO PROTECTION URBAINE



Les zones d'entrées de village et Crédit Agricole seront équipées de caméras IP version VPI permettant, à la fois, la reconnaissance et la lecture des plaques d'immatriculation de jour comme de nuit.

Coût total des travaux : **57 180 € TTC.**

QUELQUES PROJETS

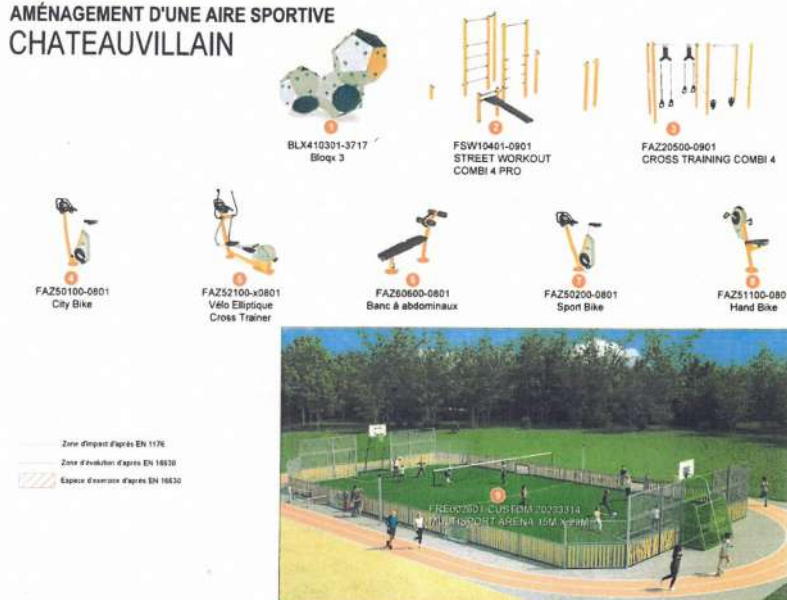
CRÉATION D'UN CITY PARK ET D'UN PARCOURS DE SANTÉ

Le Conseil Municipal a pour projet d'aménager, promenade du Mail (de la salle des jeunes aux bains-douches) une zone sportive pour tous les âges avec un terrain multisport de 12m par 24 m (City Park) et des agrès (parcours de santé).

Qu'est-ce qu'un CITY PARK ?

C'est une infrastructure de dimensions réduites où différentes activités sportives peuvent être pratiquées à tout moment de la journée : basket, foot, tennis, volley, hand...

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE SPORTIVE CHATEAUVILLAIN



DES AGRÈS de fitness pour tout type de pratiques sportives, des tables de ping-pong pour l'extérieur et un rocher d'escalade.

Le montant estimé du projet est de **226 795 € TTC.**

Le dossier de demande de subventions est en cours.

Cet équipement rentre dans le dispositif « 5000 terrains de sports », piloté par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre des Jeux Olympiques 2024.

LE COMPOSTAGE : UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR TRIER MES DÉCHETS

Pour le SDED 52 (Syndical Départemental d'Énergie et des Déchets), le compostage émerge comme étant la réponse à apporter aux habitants pour la gestion de leurs déchets de cuisine et du jardin, en conjuguant la volonté de réduire ses déchets et la nécessité de les revaloriser autrement au plus près de chez soi.

La genèse d'une initiative durable

Face à la nécessité de réduire la quantité de déchets, le compostage s'impose comme une alternative concrète. Cette pratique consiste pour les habitants à déposer dans leur composteur les déchets organiques du foyer, tels que les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les feuilles mortes, les brindilles... pour les transformer de façon naturelle en compost, un amendement riche en nutriments pour les sols.



Un accompagnement pratique du SDED 52

Au-delà de la réduction des déchets, le SDED 52 a pour principale mission d'accompagner les habitants dans cette démarche par de la sensibilisation, mais aussi en proposant des composteurs à des prix accessibles (participation sur le tarif de 50 à 70%).

2 choix possibles :

- * Composteur 400 L : 30 € - dimension max (largeur 790 mm – profondeur 760 mm – hauteur 890 mm)
- * Composteur 600 L : 40 € - dimension max (largeur 890 mm – profondeur 860 mm – hauteur 990 mm)

Réservation par bon de commande à demander au **SDED 52 - tél. 03.25.35.09.29** ou à la **Mairie**.



Les personnes recevant un composteur pourront suivre une petite sensibilisation de 15 mn environ lors d'une réunion organisée sur place.

En encourageant l'implication citoyenne, le compostage se positionne comme un modèle inspirant pour une transition vers des pratiques durables et éco-responsables.

À NOTER

DANS VOS AGENDAS !



Journées Européennes des Métiers d'Art



6 et 7 avril

Visites aux jardins



1er et 2 juin

Spectacle en partenariat avec la MDHM



Samedi 22 juin à 18h à la salle des fêtes « *Panique dans la forêt* »

Exposition THOUVENIN Philippe



3 juillet au 28 juillet au Logis des Broyes

Mercredi au dimanche 10 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 00

Dimanche de Caractère



7 juillet—Départ cour de l'Auditoire- « *L'eau au fil du temps* »

Marché de soirée



20 juillet sous les halles

Lecture aux jardins



30 août

Forum des associations



Dimanche 8 septembre avec le marché de Simone au site Le Chateau

Journée du Patrimoine



Samedi 21 septembre

Telethon- Bourse aux livres



les 9 et 10 novembre

Marché de Noël



Dimanche 15 décembre sous les halles